

CODE DE CONDUITE DES RANDONNEURS

En tout temps, vous devez respecter :



LES MESURES D'HYGIÈNE

IL EST OBLIGATOIRE DE PORTER UN MASQUE ET DE TRAÎNER VOTRE PROPRE GEL HYDROALCOOLIQUE.

Lavez vos mains fréquemment, tousez et éternuez dans votre coude, évitez de vous toucher le visage.

Évitez de toucher au mobilier et infrastructures; si c'est nécessaire, désinfectez vos mains.



LES MESURES DE DISTANCIATION

DANS LES ESPACES PLUS EXIGUS, TOURNEZ DOS AUX AUTRES USAGERS LORS D'UN CROISEMENT ET FAITES FACE À LA NATURE.

Tenez-vous à 2 m des autres usagers, randonnez seul ou avec les membres de votre unité familiale.



LA SIGNALISATION ET L'AFFICHAGE

RESPECTEZ LES SECTEURS FERMÉS ET LES SENS UNIQUES.

Lisez bien la réglementation et les recommandations mis en place en temps de pandémie.



LES AUTRES ET LA NATURE

MÊME EN TEMPS DE PANDÉMIE, LE HORS SENTIER DEMEURE STRICTEMENT INTERDIT.

Adoptez un comportement exemplaire, respectueux des usagers et de la biodiversité.

En tout temps, les visiteurs doivent respecter les règlements mis en place en cette période de pandémie. En cas de manquement, les employés sont autorisés à intervenir pour faire respecter les mesures de prévention. Si le contrevenant ne coopère pas, il lui sera demandé de quitter les lieux. Si nécessaire, les employés communiqueront avec les autorités locales pour dénoncer la situation et suivre leur recommandation, ou leur demander de venir collaborer dans l'intervention.